

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 22 mars 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, Mme Nora ZARLENGA, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Gilles MAILLARD avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Karim DJILALI avec pouvoir à M. Olivier TRAVERSIER
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

M. Philippe TISSOT
Mme Ghénia BENSAOU

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

<u>OBJET</u> <u>BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2024 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC</u> <u>DES CIMETIERES</u>
--

Cette délibération a été affichée le : 18 avril 2024

**BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2024 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC
DES CIMETIERES**

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

Le projet de Budget Primitif du budget annexe du service public des cimetières de la Ville de Montbéliard pour l'exercice 2024, avec la reprise anticipée des résultats du Compte administratif 2023, s'élève à 39 421.53 € en fonctionnement et ne comporte pas de crédits en investissement.

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	39 421.53	39 421.53
<i>Dont reprise anticipée du CA 2023</i>		14 421.53
Investissement	0.00	0.00
TOTAL	39 421.53	39 421.53

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif du budget annexe des cimetières de l'exercice 2024.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 18 avril 2024